

**PAIEMENT EN LIGNE****Comment payer mes factures ?**

Publié le 07 juin 2021

Dernière modification le 24 janvier 2025

En cliquant sur **Payer ma facture** (<https://www.payfip.gouv.fr/>), vous allez être redirigé vers le site de paiement en ligne du Ministère de l'Économie et des Finances.



Merci de bien vouloir vous munir :

- de votre avis de sommes à payer afin de reporter l'identifiant de collectivité et la référence de l'avis
- de votre carte de paiement